

## Cahier des charges du Projet Mus'Arts 2012-2013

**Thématique** : L'objet dans tous ces états

### Ouverture culturelle

Mettre en relation les œuvres artistiques du patrimoine mondial, les arts premiers africains et les productions des élèves.

Intervention d'artistes locaux des pays

### Muséographie

La muséographie définit les tâches de conception intellectuelle et technique de l'exposition.

Il s'agira de sélectionner ce que l'on veut montrer dans l'exposition temporaire de l'école ?

Dans quel lieu, présenter l'exposition ?

Comment la montrer ?

À quel public et pourquoi ?

### Mise en place d'un cahier d'histoire des Arts

Un cahier dans lequel figureront entre autre des traces du projet Mus'Arts. Ce cahier pourra être pris en photos sous forme de diaporama et envoyé à l'IPEF dans le cadre de la mutualisation.

### Mise en écho

Lecture, exploration de l'histoire des Arts à partir d'ouvrages sur ou intégrant des œuvres d'arts.

Œuvres des artistes locaux

Œuvres contemporaines du continent africain de l'exposition Africa Remix

<http://mediation.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-AfricaRemix/ENS-AfricaRemix.htm#identiteafrique>

**Choix d'un coordonnateur du projet pour chaque établissement** chargé de l'envoi des diaporamas, de collecter les ressources pédagogiques élaborées par les enseignants et mutualisables sur le site de l'IPEF

### Mutualisation sur le site de l'IPEF

Un diaporama par école ne devant pas dépasser 2 Mo sera mis en ligne.

La première page sera la page de titre : mon école, année scolaire, titre de l'exposition.

Sur chaque diapositive, apparaîtront le titre de la production et le niveau de classe.

Par école devra sélectionner :

- des photos de l'ensemble des travaux de chaque classe inscrite au projet
- des photos de l'exposition temporaire des productions des classes de chaque établissement inscrit.

### Calendrier

Déclinaison du projet dans chaque classe	<b>de janvier à fin mai</b>
Exposition temporaire des œuvres des classes dans chaque établissement	<b>Juin 2013 sur une période choisie par les établissements</b>